

Arrêté du 10 décembre 2001 portant nomination à la Commission nationale de l'examen du permis de chasser

NOR : *ATEN0100419A*

Par arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement en date du 10 décembre 2001, sont nommés membres de la Commission nationale de l'examen du permis de chasser :

a) En qualité de présidents des fédérations départementales des chasseurs

M. Bidault (Edouard-Alain), président de la fédération départementale des chasseurs de Maine-et-Loire.

M. Brice (Michel), président de la fédération départementale des chasseurs d'Eure-et-Loir.

M. Bettig (Philippe), président de la fédération départementale des chasseurs du Pas-de-Calais.

b) En qualité de personnalités qualifiées en raison de leurs compétences

En matière de biologie et de zoologie : M. Dobremez (Jean-François).

En matière d'armes : M. Cazin (Jean-François).

Pour la formation aux épreuves de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser : M. Harmand (Jean-Michel).

Pour le contrôle des épreuves de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser : M. Bouchet (Jacques).